

Remorque pour engins de sport	Marque de fabrique B R E N D E R U P	Type 4 0 2 V	Fiche d'homologation No CH 9123 17
-------------------------------	---	-----------------	---------------------------------------

Constructeur BRENDERUP Maskinfabrik A-S, DK-5464 Brenderup
 Identification "402 V" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constructeur à gauche, à l'avant, latéralement sur le longeron
 Numéro du châssis à gauche, à l'avant, en haut sur le longeron
 Importateur principal FTA Fahrzeugtechnik AG, 5035 Unter-Entfelden
 Véhicule homologué 92 414

Châssis
 Nombre d'essieux 1 Nombre de roues 2
 Suspension caoutchouc Direction -
 Frein de service -

Frein d'arrêt mécanique, à expansion interne

Carrosserie	<u>remorque à bateaux</u>		Poids	avant	arrière	total
			Poids à vide	<u>15</u>	<u>95</u>	<u>110</u>
Dimensions	intérieur	extérieur	Charge utile ou	<u>selon le bateau</u>		
Longueur		<u>4140-5000</u>	Poids effectif			
Largeur		<u>1600</u>	Poids total	<u>selon le véhicule tracteur</u>		
Hauteur		<u>1000</u>	Garantie fabrique	<u>50</u>	<u>400</u>	<u>400</u>
Porte à faux	av	av	Dimens. pneus		<u>145 R 10</u>	
	ar	ar	Ply / bar		<u>R / 2,4</u>	
Empattement			Charge		<u>600</u>	
Voie	av	ar	pour V max		<u>100</u>	
Dist. anneau axe	av	ar	Vitesse maximale selon constructeur			<u>80</u>
Distance pivot	-	axe ar	Vitesse maximale selon tenue de route			<u>80</u>

Équipement	\$)		Moteur de travail		
Feux rouges		R-S1 (E)	Marque		Type
Feux stop		R-S1 (E)	Bruit		a t/min
Clignoteurs	av		Silencieux		
	ar	2a (E)	Mesure des gaz		
Catadioptres	av	I (E)	Déparasitage		
	lat.				
	ar	III (E)	Indications pour le permis de circulation		
Feux de gabarit	av		Genre remorque	Remorque pour engins de sport	
	lat.		Marque et type	BRENDERUP	402 V
	ar		FH-No CH	9123 17	
	ar vers l'av		Carrosserie	remorque à bateaux	
Eclairage plaque		2/ séparé	Poids à vide	selon bateau	Charge utile
Cale		-	Poids de service		Poids total s. vhc. tr.

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

§) Équipement: doit être contrôlé à l'immatriculation;
 les feux arrière sont montés sur des supports à coulisse;
 des chaînes ou câbles de sécurité sont obligatoires.

W

Lieu et date de l'homologation: Unter-Entfelden, 16. + 17.01.80

Service fédéral d'homologation